

**HEURINGHEM** Lundi soir, l'association intervillage pour un environnement sain (Aives), qui lutte contre l'implantation d'une porcherie « industrielle » dans le village tenait son assemblée générale.

## « Non, Aives ne périlclite pas ! »

Le maire d'Heuringhem, Jean-Paul Lefait, a beau avoir été contraint de signer le permis de construire du projet d'Aurélie Bridault, Aives continue son combat. C'est toujours non au projet de porcherie, qualifiée d'industrielle par les opposants.

Lundi soir, une bonne centaine d'adhérents à l'association attendait un point sur les procédures engagées par Aives. Jean-Michel Jedraszak, président d'Aives, a détaillé quatre dossiers, « un judiciaire, trois juridiques ».

Le judiciaire concerne une plainte de l'agricultrice, qui reproche à Jean-Michel Jedraszak d'être entré sur sa propriété. L'exploitante réclamerait 150.000€ d'indemnités et de préjudice moral. « Nous, on s'attaque à des papiers, à un dossier, à des autorisations données, a regretté Jean-Michel Jedraszak. Cela ne se passe pas comme ça de l'autre côté... » Et le président d'Aives de rappeler les tags sur son cabinet médical, la mairie et le feu qui a pris en pleine nuit devant son domicile. Jean-Michel Jedraszak n'a pas apprécié non plus les récits de la presse agricole favorable à la FDSEA ou des avocats d'Aurélie Bridault, qui minimiseraient le nombre d'opposants. Au 31 décembre dernier, ils étaient 548 à adhérer à l'association (+20% par rapport à 2014) et la pétition lancée en ligne a pour l'heure réuni plus de 60.000 signataires. « Non, notre association ne périlclite pas ! »

Sur le juridique, Aives est toujours en procédure contre le permis de construire initial, sur le chemin d'accès au projet de porcherie et sur l'autorisation d'exploitation. Aives a regretté la

lenteur de la justice administrative, alors qu'en quelques mois, la préfecture a pu contraindre le maire à signer, contre sa volonté, un permis de construire. « Cela vous paraît logique ? », questionne Jean-Michel Jedraszak, qui dénonce le zèle de la préfecture du Pas-de-Calais à soutenir « un projet privé » et surtout cette forme d'agriculture, « de l'agro-industrie » : « nous ne sommes pas contre les agriculteurs, mais contre cette forme de production ». Aives a d'ailleurs reçu le soutien de la Confédération paysanne.

### Être mieux armé juridiquement

Lors de cette assemblée générale, Jean-Michel Jedraszak est aussi revenu sur les dernières données scientifiques sur la diffusion de l'ammoniac et de particules depuis les élevages industriels. « Ce projet, il va sentir mauvais, mais il aura aussi des conséquences sur la santé. »

Pour les prochains mois, Aives continue de demander l'organisation d'un référendum sur le projet de la porcherie d'Heuringhem : « on nous dit que ce n'est pas possible parce que toutes les autorisations sont délivrées. Et pour le projet de l'aéroport de Nantes, elles ne sont pas toutes délivrées aussi ? » Aives va enfin s'engager dans la constitution d'une association régionale des Hauts-de-France à vocation juridique : « les associations ont besoin d'avoir une structure armée pour engager des recours rapides devant les tribunaux administratifs. » Sur la nouvelle région des Hauts-de-France, les opposants à « une agriculture intensive » combattent actuellement 15 projets de porcherie.



L'assemblée générale a réuni une centaine d'opposants au projet.